

Le procès de Jeanne d'Arc (1431)

Numéro d'inventaire : 2010.04629 (1-2)

Auteur(s) : Henri-Jean Martin

Jean Deschamps

Type de document : disque

Éditeur : Hachette librairie

Imprimeur : Mazarine imp. / Lienhart & Cie

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1955 (restituée)

Collection : Les grands événements de l'histoire

Inscriptions :

- lieu d'impression inscrit : Paris
- marque : L'Encyclopédie sonore ; LAE 3301

Matériau(x) et technique(s) : vinyle, papier

Description : Pochette souple pelliculée contenant un disque microsillon 33 tours et un livret agrafé.

Mesures : diamètre : 25 cm

Notes : (1) Disque contient : - Face A : 21 février : début de l'interrogatoire par Pierre Cauchon, dans la chapelle du château, 22 février : deuxième séance, menée par Pierre Cauchon et le chanoine Jean Baupère, recteur de l'Université, dans une salle du château, 23 mai : "Admonestation charitable" du chanoine Pierre Maurice, dans une salle du château, - Face B : 24 mai : début de la séance, au cours de laquelle Jeanne [...] est menacée du bûcher [...], 28 mai : Jeanne a repris ses habits d'homme [...], 30 mai : lecture de la sentence, témoignages de ceux qui ont assisté au supplice. (2) Livret. Textes réunis et présentés par Henri-Jean Martin.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 8 p.

Voir aussi : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k88171648>

LAE 3301

L'ENCYCLOPÉDIE SONORE

Collection

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE

Le procès de
JEANNE D'ARC

12

LIBRAIRIE HACHETTE

LAE 3301

Le procès de Jeanne d'Arc

L'ENCYCLOPÉDIE SONORE
Sous la Direction de Georges HACQUARD

Collection "LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE"

Directeur de la Collection : Henri-Jean MARTIN

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC (1431)

Textes réunis et présentés par Henri-Jean MARTIN

Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale

JEANNE avait fait lever le siège d'Orléans (8 mai 1429). Elle avait mené Charles VII à Reims et avait assisté à son sacre (17 juillet). Désormais, Charles VII était Roi de France, sans contestation possible.

Après avoir vainement tenté de délivrer Paris (8 septembre), Jeanne, blessée, avait dû suivre le Roi au sud de la Loire et passer l'hiver à la Cour.

Au printemps de 1430, Jeanne apprend que les Bourguignons assiègent Compiègne. Elle quitte la Cour, pénètre dans la ville assiégée, mais est faite prisonnière le jour même, au cours d'une sortie (23 mai). Après de longues tractations, Jeanne est vendue aux Anglais pour 10 000 livres d'or (novembre 1430). Les négociations ont été menées par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais : Jeanne avait été capturée dans son diocèse.

Les Anglais emmenèrent Jeanne à Rouen, la mirent en prison et l'enchaînèrent. C'est à Pierre Cauchon que le duc de Bedford, régent d'Angleterre, confia le soin de préparer le procès. Procès d'Eglise, en effet : il s'agissait de prouver que le Roi de France, Charles VII, avait été sacré par les soins d'une sorcière qui s'habillait en homme et parlait aux démons.

Le procès dura plus de trois mois (février-mai 1431). Au

cours des interrogatoires, Jeanne répondit avec un sang-froid, une présence d'esprit et une finesse qui déconcertèrent les juges. Elle proclama sa mission, affirma que ses voix venaient de Dieu. Après l'« admonestation charitable » de Pierre Maurice, chanoine de Rouen (23 mai), elle refusa de se rétracter. Mais le lendemain, menée sur le bûcher, elle faiblit et abjura. Condamnée « à la prison perpétuelle, avec le pain de douleur et l'eau d'angoisse », elle fut rendue aux Anglais, peu satisfaits, d'ailleurs, de cette sentence. Or, on avait promis à Jeanne de la mettre dans une prison d'Eglise.

En prison, gardée dans des conditions atroces, elle reprend ses habits d'homme. Menée devant ses juges, elle révoque son abjuration, et réaffirme le caractère divin de sa mission. C'est ce que Cauchon désirait. Jeanne est perdue. Condamnée à être brûlée vive, elle meurt, le 30 mai 1431, sur le bûcher dressé sur la place du Vieux-Marché à Rouen, protestant jusqu'à son dernier souffle de son innocence et proclamant que ses voix étaient de Dieu.

La reconquête allait continuer. Vingt-deux ans après la mort de Jeanne, les Anglais étaient pratiquement « boutés hors de France ».

FACE A

- 21 février : Début de l'interrogatoire par Pierre Cauchon, dans la chapelle du château.
- 22 février : Deuxième séance, menée par Pierre Cauchon et le chanoine Jean Beaupère, recteur de l'Université, dans une salle du château.
- 23 mai : « Admonestation charitable » du chanoine Pierre Maurice, dans une salle du château.

FACE B

- 24 mai : Début de la séance, au cours de laquelle Jeanne, menée au cimetière Saint-Ouen, est menacée du bûcher par le chanoine Guillaume Erard, ancien recteur de l'Université de Paris. Elle finira par abjurer.
- 28 mai : Jeanne a repris ses habits d'homme : elle est donc « relapse ». Devant ses juges, dans sa prison, elle révoque son abjuration.
- 30 mai : Lecture de la sentence. Témoignages de ceux qui ont assisté au supplice.

Réalisation : Jean DESCHAMPS - Prise de son : Gilbert CASENEUVE

Imp. Mazarine - Paris

Le procès de Jeanne d'Arc

LAE 3301

